



Bibliothèque de l'INSA de Lyon

Accessibilité pour tous les publics

Remise du trophée de l'Accessibilité
Par la Délégation Ministérielle à l'accessibilité

Lundi 17 Décembre 2012

Handicap :

Nouvelle définition donnée par la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



En réponse aux besoins identifiés auprès de son public (étudiants, personnels), l'INSA de Lyon, en 2005, a commandé un diagnostic général d'accessibilité de tous ses bâtiments. C'est notamment, sur cette base, qu'a été définie une politique générale de l'accessibilité à décliner sur l'ensemble des espaces dédiés au public, dans un calendrier permettant de répondre aux besoins les plus urgents. De ce point de vue, la Bibliothèque Marie Curie, par sa qualité d'équipement utilisé par tous les membres de la communauté insalienne, fût le laboratoire d'élaboration de prototypes puis de réalisations applicables à l'ensemble des bâtiments du campus, comme, par exemple, la boucle à induction magnétique et les bandeaux de commande des ascenseurs.

L'accessibilité dans la bibliothèque Marie Curie :

- Concerne tous les publics, qu'ils soient handicapés ou non,
- Une signalétique et des dispositifs de sécurité adaptée,
- Un personnel formé à l'accueil de tous les publics et à l'utilisation des outils spécifiques pour l'accessibilité,
- Des espaces de formation accessibles à tous,
- Des outils qui permettent d'accéder à l'information (logiciels adaptés, site internet WAI)

De nombreux acteurs ont contribué à rendre ce bâtiment conforme à l'esprit d'égalité devant l'accessibilité, principe retenu par l'INSA de Lyon.

- La Mission Handicap de l'INSA de Lyon,
- La Direction du Patrimoine de l'INSA de Lyon,
- La Bibliothèque Marie Curie du Service Commun de la Documentation de l'INSA de Lyon,
- Handigo consultants, cabinet de conseil pour le handicap,
- L'Atelier REMON, architecte,
- BETEREM, bureau d'étude,
- L'Atelier Nord, signalétique,
- Alpes Contrôles, bureau de contrôle,
- Région Rhône-Alpes, soutien financier.

Découvrez en images les différents services et dispositifs mis en place :
<http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/l-accessibilite-pour-tous>

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Charlotte Noireaux, Charlotte.Noireaux@insa-lyon.fr - biblio.accessibilite@listes.insa-lyon.fr
Monique Joly, Monique.Joly@insa-lyon.fr

ACCES AU BATIMENT

Moyens de transport et stationnement

- Passages protégés
- Grande bande de circulation en béton désactivé sur l'Est et le Sud, distincte du trottoir en enrobé
- Station Tramway, arrêt INSA Lyon, à 50 mètres
- Stationnement handicapés : 2 places à l'Est et 2 places à l'Ouest,
- Accès aux places de stationnement sans manœuvre
- Bande de roulement sur béton désactivé, depuis l'Ouest pour aller à l'entrée Ouest ou à l'entrée Sud

Déficient visuel

- Esplanade de plain pied,
- Portes électroniques
- Bande podotactile
- Signal tactile aux paliers des escaliers
- 6 Balises audio
- Ascenseur vocalisé, signalétique braille et appel déporté et commande depuis une barre latérale,
- Signalétique dans le bâtiment (visuelle doublée braille et relief)

Déficient auditif

- Alarme sonore doublée d'un signal visuel (sanitaires et salle TGR219)

Déficient moteur

- Entrée de plain pied
- Porte automatique
- Espace entre portiques (80 cm)
- Banque accueil différentes hauteurs
- Ascenseur double commande (appel déporté, commande latérale, miroir)
- Espace entre les rayonnages (140 cm)
- Hauteur des tables (70 cm)
- Position des oculi,

Pour tous

- Éclairage indirect non éblouissant,
- Gardes corps (puits de lumière et escalier monumental),
- Mains courantes avec prolongation des retours au palier,
- Contraste des nez de marche,
- Contraste des coloris des sols, des surfaces,
- Contraste des coloris des mobiliers : blanc ou noir ou orange sur noir ou orange
- Parois vitrées avec des contrastes
- plan général fonctionnel et bibliothèque, rappelé à chaque étage

ACCES A L'INFORMATION

De nombreux équipements ont été mis en place afin de faciliter l'accès à l'information à tous.

Déficient visuel

Acquisition de 2 logiciels

Logiciel Openbook : Logiciel à destination des malvoyants et aveugles.

Il numérise puis lit le document numérisé. Ne prend en compte que les documents dactylographiés

Logiciel Zoomtext : Agrandisseur d'écran développé pour les malvoyants.

Il permet de personnaliser selon les besoins :

- L'agrandissement de ce qui se trouve sur l'écran
- Les couleurs (fond d'écran et police),
- Le pointeur de la souris,
- Le curseur (taille, forme, couleur).

Contraste optimisé pour la lecture de la signalétique (taille, couleur)

Prévu dans le futur : système permettant de géo-localiser les ouvrages dans les rayonnages afin de rendre le malvoyant complètement autonome.

Lecteur numérique de microfiches

Déficient auditif

Installation de boucles à induction magnétique dans 4 espaces : amphithéâtre, salle de cours, salle multi-usage, salle de travail en groupe

Elle permet aux personnes appareillées d'une prothèse auditive équipée d'une position T de capter les sons de façon amplifiée, et une réception de l'information sonore exempte de tous les bruits ambiants. La conduction du son se fait par induction magnétique.

Déficient moteur

- Accueil banque du RC : 2 places PMR en position assise
- Banque du Prêt Entre Bibliothèque : accueil adapté
- 4 places PMR dans l'amphithéâtre : 2 en partie haute et deux en partie basse
- Toutes les places assises permettent l'accès avec un fauteuil roulant (plateau de table à 75 cm laissant libre 70 cm sous le plateau jusqu'à 30 cm du bord
- Signalétique à 130 cm au maximum
- Accès aux automates de prêt à hauteur de 75cm
- Accès aux automates de retour à hauteur de 130 cm au maximum
- 2 carrels adaptés PMR
- Prises électriques et RJ45 à 30 cm du sol.

DIFFICULTES LIEES AU PROJET – POINTS AMELIORES OU A AMELIORER

La prise en compte de l'accessibilité, en cours de projet, alors que le permis de construire avait été déposé avant que ne s'applique la réglementation 2005, a rendu complexe la mise en œuvre des adaptations retenues. Pour de futurs projets, il est absolument nécessaire d'intégrer l'accessibilité et les équipements de sécurité, le plus en amont possible, dans la conception.

Un enjeu majeur fût la prise en compte des demandes spécifiques d'adaptation d'équipements industriels standards, comme par exemple les ajouts de bandeaux latéraux de commande dans les ascenseurs ou de systèmes lumineux d'alarme incendie, ou bien la modification de la hauteur de la boîte retour des livres.

Les compromis qu'il faut trouver entre réglementation incendie et réglementation accessibilité sont toujours discutables et quelquefois remis en cause par les évolutions réglementaires.

L'éclairage des différents espaces n'est pas toujours adapté à la diversité des publics (niveau insuffisant d'éclairage, éblouissement au sol). Plusieurs ajustements ont dû être réalisés comme l'ajout de luminaires dans les zones de circulation ou bien devront être programmés comme l'éclairage des banques d'accueil.

Les usages différenciés de certaines zones (vestibule d'accueil, escalier latéral pour le public) ont nécessité de nouveaux traitements acoustiques afin que l'usage soit amélioré pour l'ensemble des publics.

La conception de certains espaces ou équipements techniques n'a pu être reprise comme le dimensionnement des carrels trop petits pour permettre le retournement d'un fauteuil roulant, les baies vitrées difficilement manœuvrables et le positionnement de certaines signalétiques.

QUELQUES BALISES DE CALENDRIER

2004

- Sensibilisation de plusieurs bibliothécaires avec la formation « Handicap et bibliothèque »

2005

- Loi N° 2005-102 du 11 février 2005
- Diagnostic général des bâtiments du campus de l'INSA de Lyon

2005-2006

- Création du groupe de travail des bibliothèques de l'INSA de Lyon sur le Handicap

2007

- Participation aux actions Handimangement avec l'association INSA Handizgoud
- Enquête et interview d'étudiants handicapés.
- Visite de l'espace malvoyant de la bibliothèque Chevreul
- Préconisations du groupe de travail « Handicap » : actions prioritaires (bâtiment, signalétique, aides techniques, participation et formation du personnel, communication) et cahier des charges.
- Concertation avec les acteurs « Handicap » de l'INSA de Lyon : Référent Handicap, Mission Handicap, Médecine du travail, Assistante sociale, Maîtrise d'ouvrage, Handizgoud et la Bibliothèque.
- Rencontre du Dr L. SABCY expert sur l'accessibilité des sourds et malentendants.
- Présentation du cahier des charges pour l'accessibilité à l'architecte.

Janv. 2008

- Contact avec des fournisseurs spécialisés, dans les aides techniques (Eurobraille et CIMIS).
- Approfondissement des besoins étudiants, avec le référent Handicap ; possibilités de financement.

Fév. 2008

- Elaboration d'un dossier pour les partenaires financiers (BQF, SRESR), pour un vademecum.
- Priorisation des besoins avec la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre
- Document préparatoire pour la signalétique « Outils de signalétique aux personnes handicapées en bibliothèque ». Contact avec des sociétés spécialisées en signalétique pour déficients visuels.

Mars 2008

- Coordination avec la chargée de mission Handicap du PRES de Lyon
- Remise d'un rapport du bureau de contrôle d'Alpes Contrôles sur les modifications constructives à prévoir pour se rendre conforme avec la loi de 2005.

Avril 2008

- Appel à une assistance à la maîtrise d'ouvrage et choix de la société Handigo.

Juil. – Oct. 2008

- Rapport d'accessibilité Handigo et préconisations d'adaptations.
- Rapport Handigo « Signalétique universelle », en coordination avec la MOE et le signaléticien.

Nov. 2008

- Remise de l'avis Handigo sur le cahier des charges du mobilier.

Juin 2009

- Permis modificatif avec prise en compte de l'accessibilité

Juil. 2009

- Appel d'offre pour l'acquisition de balises audio et sélection de la société ESIUM.

Sept. 2009

- Avis positif de la commission d'accessibilité, sur la base du permis de construire.

Oct. 2009

- Avis du bureau de contrôle : modifications d'éclairage nécessaires pour la conformité à la loi 2005.

Fév. 2010

- Installation des balises audio

Mars 2010

- Appel d'offre pour l'acquisition des logiciels pour les malvoyants. Choix de la société CECIAA
- Semaine Handimanagement : mise en place de 2 animations à la Bibliothèque Marie Curie

Août 2010

- Installation des logiciels Zoomtext et Openbook

Sept. 2010

- Contrôle de la signalétique braille

Oct. 2010

- Formation des personnels à l'utilisation des équipements d'accessibilité.

Mars 2011

- Semaine Handimanagement : reconduction des animations

Fév. 2012

- Tournage TLM pour l'émission Handi Mag du 17/02/2012
<http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/la-bibliotheque-marie-curie-sur-tlm-handi-le-mag>

Mars 2012

- La Bibliothèque Marie Curie est lauréate au trophée du "Recueil de belles pratiques et de bons usages en matière d'accessibilité de la Cité"

Décembre 2012

- Remise du trophée de l'accessibilité par la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité



Bibliothèque Marie Curie

31 avenue Jean Capelle,
69621 Villeurbanne.

Tél: +33(0)4 72 43 81 40 - Fax : +33(0)4 72 43 85 02

<http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/>

Décembre 2012